

AVIP ACTIONS 100 - C - EUR

Multigestion



Morningstar Rating™¹

★★★ Notation au 31/7/2022

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est, en tant qu'OPCVM nourricier, celui de son maître ALLIANZ MULTI OPPORTUNITES. Rappel de l'objectif de l'OPCVM maître: "effectuer, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une répartition dynamique des investissements qui privilégiera les marchés des actions par rapport aux marchés de taux. Ces investissements, qui s'effectueront principalement par le biais d'OPC, permettront de limiter le risque spécifique à chaque classe d'actifs. Cette répartition pourra évoluer en fonction des anticipations du gérant qui s'efforcera de maintenir une allocation dynamique."

Performance

sur 10 ans²



Performance annuelle (%)²

	Fonds hors frais d'entrée
31/8/2012 - 31/8/2013	8,99
31/8/2013 - 31/8/2014	13,20
31/8/2014 - 31/8/2015	7,95
31/8/2015 - 31/8/2016	2,30
31/8/2016 - 31/8/2017	11,64
31/8/2017 - 31/8/2018	8,05
31/8/2018 - 31/8/2019	-3,12
31/8/2019 - 31/8/2020	6,56
31/8/2020 - 31/8/2021	21,66
31/8/2021 - 31/8/2022	-17,41

Historique de performance (%)²

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	10A	10A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-18,00	-3,87	-6,88	-9,15	-17,41	7,07	2,30	12,07	2,31	70,48	5,48	73,72	2,32	13,88	-12,83	20,66	7,53	14,48

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le fonds en bref

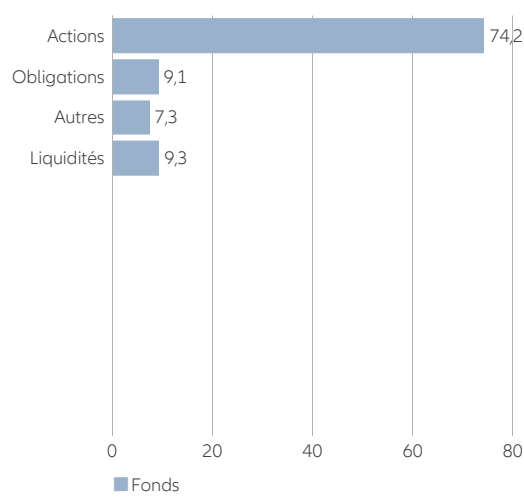
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	FR0007024997
EU SFDR Category ³	Article 6
Société de gestion	EURAZEO INVESTMENT MANAGER, EIM SA
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Paris branch
Date de lancement	13/8/1998
Actifs sous gestion	3,10 millions EUR
Clôture de l'exercice	31/12/
Autorisation de commercialisation	FR

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe ⁴	0,18	0,20
Volatilité (%) ⁵	14,91	13,34

Structure du fonds ⁶

Structure des fonds par type d'actifs en %



8 principales lignes du fonds (%)

JAN HND HRZN PAN EU PE-I2EUR	7,31
DNCA ACTS EUR MCRO CAP-D EUR	6,33
LAZARD ALPHA EURO SRI	6,27
CPR FOCUS INFLATION-I	5,52
DIGITAL FNDS ST EUP X UK-ACC	5,46
ALLIANZ-CLIMATE TRANS-PT2	5,20
AMUNDI EUR EQ VALUE-I2 EUR C	5,20
ALLIANZ ACT EURO PME ETI-WC	5,11
Total	46,40

Structure des coûts

Frais d'entrée en % ⁷	4,00
Commision forfaitaire en % p.a. ⁷	1,94
TFE en % ⁸	2,80

Opportunités

- + Un OPCVM géré activement qui permet de profiter du dynamisme des marchés d'actions
- + Un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la Multigestion qui est une expertise en allocation reconnue d'Allianz Global Investors avec un processus structuré et efficient. Le fonds présente une éligibilité à la réglementation DSK et NSK

Risques

- Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque lié à l'investissement dans les micros, petites et moyennes capitalisations - Risque sectoriel/géographique - Risque de taux - Risque de change - Risque relatif - Risque de crédit - Risque lié aux pays émergents.
- L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi : Risque lié à la gestion discrétionnaire - risque lié au choix des actions individuelles - Impact des produits dérivés

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flop 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 3) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 8) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dits « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. AVIP ACTIONS 100 est un fonds de droit français. La volatilité (soit les fluctuations de la valeur) des unités/parts du compartiment peut être élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne

individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Eurazeo Investment Manager au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au regulatory.allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.